

856^e SÉANCE

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le mardi 14 mars 2017 à 19 h 30 dans la salle des délibérations du conseil à laquelle sont présents :

Mesdames les conseillères et
messieurs les conseillers

Réal Dubé
Éric Pinard
Michel Patry
Louis Gagnon
Alexandra Lavoie

Sous la présidence de
monsieur le maire

René Dubé

Absence

Marie-Claude Brousseau

Est également présent à cette séance, monsieur Pierre Deslauriers, directeur général/trésorier et greffier.

Les membres du conseil présents, formant quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

2017-03-14-01 ORDRE DU JOUR ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

– DE MODIFIER l'ordre du jour de la façon suivante :

À la section XI. Divers, ajouter les points suivants :

4. Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie – Stratégie migratoire jamésienne – Exercice 2017-2018 – Contribution financière – Autorisation
5. Commission municipale consultative – Soutien aux organismes – Subventions 2017 – Approbation
6. Le Jamésien – Contrat publicitaire – Approbation et signataire

– ET QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que modifié tout en retenant le privilège de garder le « divers » ouvert.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-02
PROCÈS-VERBAL DE LA 855^E SÉANCE
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE le procès-verbal de la 855^e séance soit approuvé à toutes fins que de droit.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-03
COMPTES PAYÉS ET À PAYER
ADOPTION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- QUE les comptes payés et prélèvements en février 2017, qui s'élèvent à 175 412,45 \$, soient adoptés;
- QUE les comptes à payer au 28 février 2017, qui s'élèvent à 149 491,01 \$, soient adoptés;
- ET QUE les salaires, avantages et charges sociales payés aux employés municipaux, pour le mois de février 2017, qui s'élèvent à 142 183,31 \$, soient adoptés.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-04
MONSIEUR IBRAHIM ABOUBACAR-LARRÉ
AGENT DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
DÉMISSION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le 23 février dernier, monsieur Ibrahim Aboubacar-Larré, agent de développement, a remis sa démission;

ATTENDU QUE monsieur Aboubacar-Larré a spécifié que son dernier jour de travail serait le 10 mars 2017;

ATTENDU QUE monsieur Aboubacar-Larré était en poste à la Ville de Matagami depuis le 13 juin 2016.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'ACCEPTER la démission de monsieur Ibrahim Aboubacar-Larré, agent de développement, et ce, en date du 10 mars 2017;
- ET DE LUI SOUHAITER la meilleure des chances pour ses projets futurs.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-05

ATTRACTION NORD

PROJET « CAPSULES VIDÉO PROMOTIONNELLES »

CONTRIBUTION FINANCIÈRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QU'Attraction Nord réalisera une campagne de promotion dans le but de valoriser la qualité de vie en Jamésie et les opportunités d'emploi, et ayant pour cible les chercheurs d'emplois du Québec.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

APPUYÉE par le conseiller Éric Pinard

- D'AUTORISER le versement d'un montant de 1 000 \$ à Attraction Nord pour la réalisation de capsules vidéo promotionnelles régionales, conditionnellement à l'entière réalisation du projet;
- ET QUE la Ville de Matagami se réserve le droit de diminuer la contribution financière au prorata du respect du budget prévisionnel, tel que joint à la lettre du 2 février 2017 déposée par la coordonnatrice d'Attraction Nord.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-06
CHEF 99,9 FM LA RADIO D'ICI
PLAN DE REDRESSEMENT
CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU les difficultés financières éprouvées par CHEF 99,9 FM La Radio d'ici au cours des dernières années;

ATTENDU QUE CHEF 99,9 FM a déposé une demande d'aide financière de 10 000 \$ datée du 5 janvier 2017 afin d'équilibrer son budget;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami désire supporter cet organisme important pour la qualité de vie de ses citoyens.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- DE VERSER à CHEF 99,9 FM La Radio d'ici une première contribution financière de 5 000 \$;
- QU'une deuxième tranche n'excédant pas 5 000 \$ soit versée conditionnellement au respect des termes mentionnés dans leur lettre du 5 janvier 2017 déposée par la directrice générale de CHEF 99,9 FM;
- QUE lesdites contributions soient conditionnelles à ce que CHEF 99,9 FM continue d'offrir des tarifs préférentiels aux organismes à but non lucratif;
- ET QUE lesdites contributions ne soient pas considérées comme récurrentes.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-07
LES GARROTS-FEU INC. – MÉGAVENTE DE GARAGE
DEMANDE DE SOUTIEN, PRÊT D'ÉQUIPEMENT ET CONTRIBUTION
FINANCIÈRE – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le club Les Garrots-Feu inc., composé des pompiers volontaires de la Ville de Matagami, souhaite organiser une treizième édition de la mégavente de garage les 13 et 14 mai 2017 à l'aréna municipal;

ATTENDU QUE pour ce faire, le club demande l'utilisation de l'aréna sans frais;

ATTENDU QUE l'édition 2017 est organisée en amont de la semaine de la famille et a pour but de réunir toute la population de Matagami, et ce, dans un esprit de fête pour tous;

ATTENDU QU'il n'y a pas de spectacle organisé par la Ville durant cette période;

ATTENDU QUE la tenue de l'activité se fait dans un aspect communautaire et qu'elle cadre ainsi avec la vocation du Service des loisirs;

ATTENDU QUE l'organisation d'une telle activité nécessite un support technique et du prêt d'équipements de la part du Service des loisirs;

ATTENDU QUE le club Les Garrots-Feu inc. souhaite en complément de l'activité louer une structure gonflable pour le plaisir des tout-petits.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

- D'AUTORISER le prêt de l'aréna et des équipements nécessaires du Service des loisirs afin que le club Les Garrots-Feu inc. puisse organiser leur « Mégavente de garage » les 13 et 14 mai 2017;
- D'OCTROYER une aide financière n'excédant pas 4 500 \$ au club Les Garrots-Feu pour les coûts directs à la tenue d'un spectacle (cachet, support technique externe et support aux artistes), et ce, sur présentation de factures;
- QUE le Service des loisirs leur donne un soutien technique similaire à ce qu'il fait pour d'autres organismes qui organisent des activités semblables;
- DE CONTRIBUER financièrement en assumant la location et le transport de la structure gonflable pour une somme n'excédant pas 1 500 \$.
- ET QUE lesdites contributions ne soient pas considérées comme récurrentes.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-08
PACTE RURAL
FONDS DE SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT RURAL
PROJET « REMPLACEMENT D'ÉQUIPEMENTS POUR CINÉMA »
SUBVENTION – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE dans le cadre de la Politique nationale de la ruralité, le Service des loisirs de la Ville de Matagami a déposé une demande d'aide financière pour le projet « Remplacement d'équipements pour cinéma »;

ATTENDU QUE cette demande a été analysée par le comité de gestion du Pacte rural et une recommandation a été faite.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

– DE VERSER, dans le cadre du Pacte rural, la subvention telle que décrite ci-dessous :

<i>Organisme</i>	<i>Projet</i>	<i>Demande</i>	<i>Recommandation</i>	<i>Subvention</i>
Ville de Matagami Service des loisirs	Remplacement d'équipements pour cinéma	8 000 \$	8 000 \$	8 000 \$

– ET QUE cette subvention soit conditionnelle à la tenue d'une activité dite de mobilisation s'adressant à la population matagamienne.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-09
PERMIS D'AFFAIRES
« INFORMATIQUE MICHAEL DIONNE »
MONSIEUR MICHAEL DIONNE

Dépôt pour information.

2017-03-14-10
PERMIS D'AFFAIRES
« MARY KAY CONSEILLÈRE EN SOIN DE PEAU »
MADAME MÉLISSA VAILLANCOURT

Dépôt pour information.

2017-03-14-11
SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL DE MATAGAMI
ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2015

Dépôt pour information.

2017-03-14-12
BILAN ANNUEL DE LA QUALITÉ DE L'EAU POTABLE
ANNÉE 2016

Dépôt pour information.

2017-03-14-13
TRANSFERT D'ÉQUIPEMENTS ET ÉCHANGES DE SERVICES
AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville est propriétaire d'équipements photographiques, acquis initialement pour la conception du livre « Mes Racines, c'est Matagami », lancé dans le cadre des fêtes du 50^e anniversaire de Matagami en 2013;

ATTENDU QUE la conception et l'élaboration dudit album ont été réalisées de façon bénévole;

ATTENDU QUE les équipements servent depuis à la mise à jour en continue de la banque de photos de la Ville de Matagami;

ATTENDU QUE les équipements sont exclusivement utilisés par le Service de développement économique, par la personne de monsieur Daniel Cliche;

ATTENDU QUE la prise de photos ne peut se réaliser que très rarement durant les heures de travail;

ATTENDU QUE pour mettre à jour les photos de la Ville de Matagami, les équipements doivent être disponibles et en possession du photographe;

ATTENDU QUE monsieur Cliche réalise pour la Ville de Matagami des présentations audiovisuelles sans être rémunéré et que, pour ce faire, il doit fournir des équipements et logiciels que la Ville de Matagami ne possède pas;

ATTENDU QU'il n'est pas dans l'intérêt de la Ville de Matagami de faire l'acquisition de tels équipements et logiciels;

ATTENDU QUE la réalisation des présentations audiovisuelles ne fait pas partie du travail pour lequel monsieur Cliche est rémunéré;

ATTENDU QUE la réalisation à l'externe de présentations audiovisuelles est très onéreuse;

ATTENDU l'intérêt mutuel de continuer à pouvoir bénéficier des avantages apportés par ces équipements.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

- QUE la Ville consente à céder les équipements photographiques à monsieur Daniel Cliche dans la perspective où ce dernier continue, sans frais pour la Ville, à alimenter la banque de photos de la Ville de Matagami et qu'il continue à produire des présentations audiovisuelles pour les fins municipales pour la durée de vie utile du boîtier photographique.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-03-14-14
ASSOCIATION DES CHEFS EN SÉCURITÉ INCENDIE DU QUÉBEC
PARTICIPATION AU CONGRÈS ANNUEL
AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'AUTORISER la participation de monsieur Claude Roy, directeur du Service des incendies, au 49^e congrès annuel de l'Association des chefs en sécurité incendie du Québec qui aura lieu du 20 au 23 mai 2017 à Québec;
- ET D'EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

**2017-03-14-15
ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DU LOISIR MUNICIPAL
PARTICIPATION AU 5^E RENDEZ-VOUS QUÉBÉCOIS DU LOISIR RURAL
AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'AUTORISER la participation de monsieur Alexandre Paquette, directeur des loisirs, au 5^e Rendez-vous québécois du loisir rural de l'Association québécoise du loisir municipal, qui aura lieu du 3 au 5 mai 2017 à Pohénégamook;
- ET D'EN AUTORISER les dépenses conformément aux politiques en vigueur à la Ville de Matagami.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-16
CORRESPONDANCE

1. GOUVERNEMENT PROVINCIAL

- a) **Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports**
 - i) Lettre du 22 février 2017 – Réfection de la route 109

2. AUTRES

- a) **Centre régional de santé et de services sociaux de la Baie-James**
 - i) Bulletin L'Échangeur-10 – Janvier 2017
- b) **Eacom Timber Corporation**
 - i) Lettre du 28 février 2017 – Remerciements
- c) **Fabrique de la Paroisse Sacré-Cœur**
 - i) Lettre du 20 février 2017 – Remerciements
- d) **Fondation hospitalière d'Amos inc.**
 - i) Lettre du 10 février 2017 – Remerciements
- e) **Hydro-Québec**
 - i) Lettre du 28 février 2017 – Accusé réception des résolutions n^{os} 2017-02-14-05 et 2017-02-14-06
- f) **Localité de Radisson**
 - i) Résolution n^o R2017-02-011 – Appui à Tourisme Baie-James dans la lutte contre l'hébergement illégal
- g) **Partenaires à part égale**
 - i) Lettre du 13 février 2017 – Remerciements
- h) **Réseau québécois de Villes et villages en santé**
 - i) Bulletin VVS Express – Mars 2017
- i) **Ville de Chapais**
 - i) Lettre du 24 février 2017 – Résolution n^o 17-02-25 – Demande d'engagement d'Hydro-Québec envers la Ville de Chapais et la région
- j) **Ville de Lebel-sur-Quévillon**
 - i) Lettre du 22 février 2017 – Résolution n^o 17-02-043 – Entretien de la route du Nord

2017-03-14-17
SERVICE DES LOISIRS
RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des loisirs, monsieur Alexandre Paquette-Chassé, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-18
SERVICE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par le conseiller Michel Patry

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service de développement économique, monsieur Daniel Cliche, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-19
SERVICE DES INCENDIES
RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur du Service des incendies, monsieur Claude Roy, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-20
SERVICE DES INCENDIES
EMBAUCHE DE POMPIERS VOLONTAIRES

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'AUTORISER l'embauche de deux pompiers volontaires, soit messieurs Martin Blondeau et Paul-Olivier Bernier;
- QUE ces embauches soient effectives en date du 28 février 2017;
- QUE ces embauches soient assujetties à une période d'essai de douze mois, telle que recommandée par monsieur Claude Roy, directeur du Service des incendies, dans sa note de service du 1^{er} mars 2017;
- ET QUE les conditions et avantages soient conformes à la politique en vigueur à la Ville de Matagami pour ce poste.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-21
SERVICES TECHNIQUES
RAPPORT MENSUEL – FÉVRIER 2017

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER le rapport mensuel du directeur des Services techniques, monsieur Marco Bédard, tel que lu et déposé à la séance.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-22
APPEL D'OFFRES SUR INVITATION
FOURNITURE ET INSTALLATION DE CHAUDIÈRES HAUTE EFFICACITÉ
AU GAZ PROPANE À L'ARÉNA
ATTRIBUTION DE CONTRAT

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a procédé par voie d'appel d'offres sur invitation auprès de quatre entreprises pour la fourniture et l'installation de deux chaudières haute efficacité au gaz propane à l'aréna;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami a reçu deux soumissions, soit :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
Pro Gaz Abitibi-Témiscamingue inc.	93 704,63 \$
Plomberie Marcel Masse inc.	95 975,38 \$

ATTENDU QU'après analyse des soumissions, dans les meilleurs intérêts de la Ville de Matagami, recommandation est faite au conseil municipal d'attribuer le contrat au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pro Gaz Abitibi-Témiscamingue inc., pour un montant de 93 704,63 \$, taxes incluses.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

- QUE le préambule de la présente résolution en fait partie intégrante comme si au long reproduit;
- D'ATTRIBUER le contrat pour la fourniture et l'installation de deux chaudières haute efficacité au gaz propane à l'aréna au plus bas soumissionnaire conforme, soit Pro Gaz Abitibi-Témiscamingue inc., pour un montant de 93 704,63 \$, taxes incluses, et ce, selon les termes et conditions de l'appel d'offres;
- ET QUE monsieur le maire René Dubé ou en cas d'incapacité d'agir, le maire suppléant, et/ou monsieur Pierre Deslauriers, directeur général et greffier, ou en cas d'incapacité d'agir, la greffière adjointe, soient, par les présentes, autorisés à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, tout contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-23

**ASSOCIATION DES PEINTRES-ARTISANS EN NORD DE MATAGAMI
SYMPOSIUM DE PEINTURE
CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION**

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE l'Association des peintres-artisans en « Nord » de Matagami organisera du 14 au 17 septembre prochain, la quatrième édition du symposium de peinture;

ATTENDU QUE cet événement représentera une belle occasion de rencontrer des artistes, dont sept artistes professionnels québécois et cris;

ATTENDU QUE la programmation de l'évènement inclut la tenue d'ateliers pour les jeunes et les aînés;

ATTENDU QUE la Ville de Matagami souhaite favoriser le développement de la culture.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Louis Gagnon

APPUYÉ par le conseiller Éric Pinard

- DE CONTRIBUER à l'organisation du symposium de peinture de l'Association des peintres-artisans en « Nord » qui se tiendra du 14 au 17 septembre 2017, en parrainant un artiste par l'achat d'une toile pour une somme de 1 000 \$, et ce, conditionnellement à la tenue de l'activité.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-24

COMMISSION SCOLAIRE DE LA BAIE-JAMES

CONSEIL DES COMMISSAIRES

**PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2017 ET
SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 21 FÉVRIER 2017**

Dépôt pour information.

2017-03-14-25

CARREFOUR JEUNESSE-EMPLOI DE LA JAMÉSIE

STRATÉGIE MIGRATOIRE JAMÉSIEENNE – EXERCICE 2017-2018

CONTRIBUTION FINANCIÈRE – AUTORISATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE le Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie fait la promotion et la coordination des multiples activités en lien avec la rétention et la migration des jeunes en Jamésie;

ATTENDU QUE les entreprises et commerces de la Jamésie sont aux prises avec des problèmes de recrutement et de rétention de la main-d'œuvre;

ATTENDU QUE le Carrefour jeunesse-emploi organise et supporte diverses activités visant à faire découvrir la région à de jeunes diplômés qui ont démontré un intérêt sérieux à s'établir en Jamésie.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Michel Patry

APPUYÉ par le conseiller Louis Gagnon

- D'OCTROYER une aide financière de 1 000 \$ au Carrefour jeunesse-emploi de la Jamésie afin de soutenir financièrement leur stratégie migratoire, pour l'année 2017-2018.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-26

COMMISSION MUNICIPALE CONSULTATIVE

SOUTIEN AUX ORGANISMES – SUBVENTIONS – APPROBATION

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE la Commission municipale consultative – Soutien aux organismes constitue l'intervenant privilégié de la Ville de Matagami pour l'attribution de ses contributions financières aux organismes du milieu;

ATTENDU QUE ladite commission a émis ses recommandations dans son rapport du 13 mars 2017.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Éric Pinard

APPUYÉ par le conseiller Réal Dubé

- D'APPROUVER les recommandations de subventions pour l'année 2017, telles que présentées par la Commission municipale consultative – Soutien aux organismes. Les recommandations sont les suivantes :

Organisme	Demande	Recommandation	Subvention
Groupe aux fées laine Aide au logement	1 200 \$	800 \$	800 \$
Centre de récupération et de bénévolat de Matagami Aide au logement	1 500 \$	1 000 \$	1 000 \$
Centre Unissons la famille Aide au logement	2 000 \$	1 000 \$	1 000 \$
Le Complexe des Rapides Rénovation	950 \$	950 \$	950 \$
Centre de développement communautaire de Matagami Cabinet mural pour défibrillateur	252 \$	250 \$	250 \$
Club Richelieu Achat d'équipement	1 000 \$	600 \$	600 \$

Club de ski de fond Nordic Achat d'un traceur	2 000 \$	1 500 \$	1 500 \$
Club de nage synchronisée Les Cristelles d'eau Achat d'équipement	440 \$	440 \$	440 \$
Société d'aide au développement des collectivités de Matagami Journée « Cabane à sucre »	1 500 \$	800 \$	800 \$
Club de natation Mataqua Tournée des cultures à Chisasibi	1 000 \$	860 \$	860 \$

– ET DE VERSER lesdites contributions s'élevant à un total de 8 200 \$.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-27

JOURNAL LE JAMÉSIEEN

CONTRAT PUBLICITAIRE – APPROBATION ET SIGNATAIRE

ATTENDU QUE les membres du conseil ont pris connaissance du sujet en titre;

ATTENDU QUE Le Jamésien a soumis une offre publicitaire, en date du 21 février 2017, qui répond aux besoins de la Ville de Matagami en matière de communication avec les populations locale et régionale.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Réal Dubé

APPUYÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

- D'APPROUVER le contrat publicitaire entre la Ville de Matagami et Le Jamésien pour une période d'un an, soit d'avril 2017 à mars 2018, pour un total de dix parutions, et ce, pour un montant total de 6 000 \$;
- ET QUE monsieur Pierre Deslauriers, directeur général soit autorisé à signer, pour et au nom de la Ville de Matagami, le contrat à intervenir entre les deux parties.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

2017-03-14-28

PÉRIODE DE QUESTIONS

Trois personnes sont présentes et une période de questions est tenue à leur intention.

2017-03-14-29
LEVÉE DE LA SÉANCE

ATTENDU QUE l'ordre du jour est maintenant épuisé.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Alexandra Lavoie

APPUYÉE par le conseiller Louis Gagnon

– DE LEVER la séance à 20 h 5.

« ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ »

René Dubé

RENÉ DUBÉ
MAIRE

Pierre Deslauriers

PIERRE DESLAURIERS
DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER